Objekttyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **73 (1947)**

Heft 18

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

73e année 30 août 1947 N° 18

BULLETIN TECHNIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ABONNEMENTS :
Suisse : 1 an, 20 francs
Etranger : 25 francs
Pour sociétaires :
Suisse : 1 an, 17 francs
Etranger : 22 francs
Prix du numéro :
1 Fr. 25
Pour les abonnements s'adresser à la librairie F. Rouge & Cie, à Lausanne.

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

COMITÉ DE PATRONAGE. — Président : R. Neeser, ingénieur, à Genève ; Vice-président : G. Epitaux, architecte, à Lausanne ; secrétaire : J. Calame, ingénieur, à Genève. Membres : *Fribourg :* MM. L. Hertling, architecte ; P. Joye, professeur ; *Vaud :* MM. F. Chenaux, ingénieur ; E. Elskes, ingénieur ; E. d'Okolski, architecte ; A. Paris, ingénieur ; Ch. Thévenaz, architecte ; *Genève :* MM. L. Archinard, ingénieur ; E. Martin, architecte ; E. Odier, architecte ; *Neuchâtel :* MM. J. Béguin, architecte ; G. Furter, ingénieur ; R. Guye, ingénieur ; *Valais :* M. J. Dubuis, ingénieur ; A. de Kalbermatten, architecte.

Rédaction : D. Bonnard, ingénieur, Case postale Chauderon 475, Lausanne.

Publicité :
TARIF DES ANNONCES
Le millimètre (larg. 47 mm.) 20 cts.
Réclames : 60 cts. le mm. (largeur 95 mm.)
Rabais pour annonces répétées.

ANNONCES-SUISSES S.A.
5, rue Centrale Tél. 2.33.26
LAUSANNE
& Succursales.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE
A. Stucky, ingénieur, président ; M. Bridel ; G. Epitaux, architecte ; R. Neeser, ingénieur.

SOMMAIRE : *L'aménagement hydro-électrique du Val de Cleuson (Valais) par l'Energie de l'Ouest-Suisse (EOS)*, par F. Bolens, directeur-adjoint de la Société générale pour l'industrie électrique. — *Les postes transformateurs de Rolle et de Nyon de la Compagnie vaudoise des Forces motrices des lacs de Joux et de l'Orbe*, par J. Golay, ingénieur. — Bibliographie. — Les Congrès. — Service de placement.

L'aménagement hydro-électrique du Val de Cleuson (Valais)
par l'Energie de l'Ouest-Suisse (EOS)

621.311.21 (494)

Préambule.

Le 4 novembre 1934, la Centrale de Chandoline (Sion), alimentée par le lac de la Dixence, était mise en service sur le réseau général d'EOS Grâce à son esprit d'initiative et à sa ténacité, cette Société venait d'aménager seule, dans des conditions favorables, un des meilleurs bassins d'accumulation de Suisse, d'équiper la plus haute chute du monde et de créer ainsi une source de production d'énergie d'hiver qui devait et doit encore jouer un rôle essentiel non seulement dans l'économie électrique romande, mais dans celle du pays tout entier.

Au cours de ces dernières années la puissance installée à Chandoline a été augmentée, au fur et à mesure des besoins de la consommation, et est actuellement de 156 000 kW (5 groupes de 30 000 kW et un groupe auxiliaire de 6000 kW.).

La vallée d'Hérémence et le Val des Dix, à l'extrémité supérieure duquel se trouve le lac actuel de la Dixence, sont encadrés, à l'Est et à l'Ouest, par une série de vallées parallèles descendant des grands glaciers des Alpes valaisannes, dont les eaux peuvent être amenées dans le réservoir de la Dixence au moyen de galeries transversales relativement courtes.

Il paraît donc possible, au besoin par l'intervention de réservoirs intermédiaires et de pompages, de compléter au cours de chaque année, l'accumulation du Val des Dix, au fur et à mesure de l'abaissement de son niveau, par l'apport de ces débits venant d'autres vallées et d'augmenter ainsi les heures de marche des turbines installées à Chandoline et, par conséquent, la production de cette usine. Il faut rappeler en outre que l'utilisation de ces débits supplémentaires se fera sous une hauteur de 1750 m en évitant toute nouvelle dépense pour la construction d'une longue galerie d'amenée et d'une importante conduite forcée. Enfin, à ces conditions exceptionnellement favorables, s'ajoute encore une circonstance particulièrement heureuse au point de vue sentimental : aucune des extensions possibles n'entraîne la submersion d'habitations ou d'alpages importants et n'endommage l'admirable patrimoine naturel du pays valaisan.

A l'époque où devant l'angoissant déficit d'hiver du bilan de la production suisse d'énergie, toutes les grandes entreprises électriques de notre pays recherchaient déjà les moyens susceptibles d'améliorer le plus rapidement possible une situation aussi préjudiciable à l'activité industrielle et commerciale que peu satisfaisante pour le confort des usagers privés, EOS n'a pas hésité, malgré les difficultés des années de guerre, à entreprendre un premier développement des installations de la Dixence, en y amenant les eaux de la vallée la plus proche, celles du Val de Cleuson. Cet agrandissement qui se réalise, comme nous le verrons plus loin, en deux étapes dont une déjà achevée, permettra à l'usine existante de Chandoline de produire 60 millions de kWh d'hiver supplémentaires. Il n'est d'ailleurs que le commencement de la réalisation d'un plus vaste programme comportant, selon le projet « Grande Dixence », la création d'un bassin d'accumulation beaucoup plus grand au Val des Dix et la construction de galeries d'adduction pour y amener les eaux provenant des vallées voisines.

Bien que cela sorte du cadre de cet article, signalons qu'EOS vient également, en collaboration avec la Lonza S. A. de décider l'équipement de la chute de la Salanfe dont les travaux préparatoires ont commencé et qui livrera 130 millions de kWh d'hiver.